



MAIRIE SAINT ANDRÉ DE ROQUELONGUE

Hôtel de Ville
35, Rue de la Mairie
11200 Saint André de Roquelongue
Tél. 04 68 45 10 86
mairie@st-andre-roquelongue.fr

Monsieur le Maire

Aux membres du Conseil municipal

Saint-André-de-Roquelongue,

Le 10 décembre 2021

Objet : Convocation à la prochaine séance du Conseil Municipal

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance du Conseil Municipal qui se déroulera le :

Le mardi 28 décembre 2021 à 17h30

La séance se tiendra en présentiel au sein de la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, sis 35 rue de la Mairie.

L'ordre du jour de la séance sera le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du PV de la séance du 16 décembre 2021
- Approbation de la décision modificative du budget communal M14

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal, à l'assurance de mes meilleures salutations.

Le Maire

Jean-Michel FOLCH

